

Cher(e) habitant(e),

Parce qu'il est primordial de protéger vos données à caractère personnel et votre vie privée, votre commune se met en conformité au Règlement général de la Protection des Données<sup>1</sup>.

Votre commune traite, dans le cadre de ses missions, des données à caractère personnel vous concernant. A titre d'exemples, figurent au registre des traitements effectués par votre commune :

- La gestion de l'état civil dans le cadre d'une obligation légale ;
- La gestion des demandes d'urbanisme dans le cadre d'une obligation légale ;
- etc.

Dans le cadre de la Gestion de la communication municipale, la commune collecte :

- Votre nom, prénom ;
- Votre adresse postale et/ou votre numéro de téléphone;
- Votre adresse courriel

Afin de pouvoir recevoir par courriel la communication sur les activités de la commune (Ficheux Infos, flyers des manifestations, messages d'alerte) nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire ci-après :



Je consens au traitement de mes données à caractère personnel citées ci-dessus dans le cadre de la Gestion de la communication institutionnelle municipale :

\*la totalité des champs n'est pas obligatoire

Nom : Prénom :

Adresse postale (facultatif):

Téléphone (facultatif) :

Adresse courriel :

A déposer en mairie ou à retourner par courriel à [deleaux.ficheux@gmail.com](mailto:deleaux.ficheux@gmail.com)

Ces données sont traitées par la commune à des fins de communication institutionnelle. Les données sont traitées par le service Communication jusqu'au retrait du consentement, et seront effacées le cas échéant. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement et vous opposer au traitement de vos données à cette fin. Pour exercer vos droits, contactez-nous. Pour toute question relative au RGPD, contactez le service référent. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) si vous le jugez utile.

<sup>1</sup>Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française « Informatique et Libertés » de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.



COMMUNE DE FICHEUX

Site internet : <https://communeficheux4.webnode.fr/>

Commune de Ficheux

